



## Au sommaire

- Suppressions d'emplois sur le 77 : gestion violente pour les agent(e)s !
- Alerte sur le SIA et les CSRH

En 2025, la DGFIP a dénombré 20 suicides et 20 tentatives de suicides. Ce qui au vu de l'effectif de la DGFIP est 20 fois supérieur à la moyenne nationale !!

Face à cela, la Directrice générale a décidé un « plan national » qui est axé sur des mesures de détection et une série de suivis de situations individuelles. Ce plan d'actions, même s'il a le mérite d'exister, **ne répond absolument pas à la gravité de la situation**, il est loin d'être à la hauteur de la situation dramatique vécue dans notre administration.

Et **l'employeur**, en l'occurrence la Directrice générale et tou(te)s les Directrices et Directeurs en charge d'une direction, restent les **seuls responsables pénalement** de la santé et de la sécurité des agents.

**Mais la DDFIP 77 n'a peur de rien, elle ose même tout !!**

### Preuve en est :

Ce vendredi 6 février 2026, **au SGC de Melun**, deux agentes ont appris par un simple mail du service RH que leur poste était supprimé en 2026, avec un maintien sur site jusqu'au 31/08/2026. Elles ont été sommées de présenter **leur demande de mutation nationale avant le 16 février si elles le souhaitent, ou faire leur demande de mutation dans le cadre du mouvement local**.

Cette annonce est intervenue sans qu'aucune information préalable, pourtant essentielle dans l'accompagnement « humain » des situations sensibles ne leur soit faite. Ces 2 agentes ont été basculées de manière brutale dans une situation d'insécurité professionnelle et psychologique immédiate.

**La CGT Finances publiques 77 dénonce avec la plus grande fermeté ces méthodes de gestion de la DDFIP 77, qui relèvent d'une violence institutionnelle manifeste, contournent la hiérarchie de proximité et exposent gravement les agent(e)s à des risques psycho-sociaux accrus.**

La CGT Finances publiques 77 rappelle que les agent(e)s n'ont pas à subir la réforme de la répartition des emplois dite « REFERENTIEL ETP » applicable au 01 janvier 2026.

Cette réforme permet une certaine opacité et empêche tout suivi sérieux des suppressions d'emplois, des redéploiements et des besoins des services, et prive les représentant(e)s des personnels de leur capacité à **informer, conseiller et accompagner les agent(e)s.**

La méthode de communication de ces 2 suppressions est d'autant plus inacceptable qu'elle intervient dans un contexte national et local particulièrement dégradé en matière de santé mentale des agent(e)s, de souffrance au travail, et de taux de suicides ou tentatives de suicides en forte hausse au sein de la DGFIP !!

**Sujet sur lequel la Directrice du 77 s'engageait, en juillet 2025, à être particulièrement vigilante !**

Il n'est pas entendable, d'un côté, qu'une direction affiche des engagements institutionnels en matière de prévention des risques psychosociaux et, de l'autre, recourt à des modes de gestion des ressources humaines qui relèvent clairement de la violence organisationnelle.

La CGT Finances publiques **a adressé un mail à la DDFIP 77** afin de dénoncer et condamner ses pratiques et portera ce sujet lors de la prochaine Formation Spécialisée (ex CHSCT) du 12 février au titre de la prévention des risques psychosociaux.

**La CGT Finances publiques 77 appelle l'ensemble des agent(e)s à rester vigilant(e)s face aux méthodes de gestion contestables de notre direction locale.**

**N'hésitez-pas à nous contacter !**

## **ALERTE PSC SUR LE SIA ET LES CSRH**

La CGT Finances publiques 77 et son bureau national alertent depuis de nombreux mois sur l'ensemble des couacs et interrogations des nouveaux opérateurs choisis par le Gouvernement pour la PSC des agent(e)s de la DGFIP :

- ▶ pas de visibilité sur l'utilisation par ALAN des données de stockage des agent(e)s sur des serveurs américains,
- ▶ faille de sécurité GMF-VIVENTER en novembre 2025 qui a conduit à suspendre la procédure d'affiliation des agent(e)s,
- ▶ peu de satisfaction des réponses des représentants de la GMF apportées aux questions légitimes des adhérent(e)s,
- ▶ prélèvement d'une cotisation forfaitaire pour la prévoyance GMF de 25 euros sur les payes de janvier et février 2026.. certainement remboursée à partir du mois de mars 2026.

Mais bien au-delà de cela, la DGFIP et le ministère ferment les yeux et ne font aucune communication sur un impact de taille : la situation de certain(e)s de nos collègues qui subissent une charge de travail supplémentaire depuis ce mois de janvier, avec l'intégration de ces opérateurs dans les payes des agent(e)s adhérent(e)s.

**Il s'agit des collègues du SIA et des Centres de Services des Ressources Humaines (CSRH) car ce sont eux qui vont devoir essuyer les plâtres des choix du ministère et de la DGFIP !**

Depuis la création du SIA et des CSRH en 2018, les agent(e)s ont fait preuve d'un investissement soutenu. Dans un contexte de montée du numérique et de l'IA, où les outils informatiques demandent une adaptation constante et parfois tardive, et un calendrier de paye contraint, les équipes du SIA et des CSRH ont toujours assuré avec professionnalisme le passage et les impacts de très nombreuses réformes RH.

En voici certaines :

- ▶ augmentations du SMIC, revalorisations du point d'indice et des grilles indiciaires,
- ▶ impact du nouveau réseau de proximité (primes de restructurations, aide à la mobilité conjoint, indemnité à la mobilité fonctionnelle etc.),
- ▶ primes ponctuelles (Covid, GMBI GIPA, reconnaissance DGFIP etc.),
- ▶ nouvelles allocations et primes (allocation forfaitaire télétravail, mobilité durable, maître d'apprentissage, indemnité compensatrice de CSG, prime d'attractivité etc.),
- ▶ réforme des instances médicales en 2022, gestion des temps partiels, CLM/CGM, congé parental,
- ▶ mise en œuvre du RIFSEEP pour les CSC et CSA,
- ▶ calcul et paiement des indemnités de rupture conventionnelle (de 2020 à 2025).

**Et maintenant, voici qu'intervient la mise en place de la protection sociale complémentaire obligatoire au 01/01/2026.**

Malgré le professionnalisme des équipes, une organisation de service optimale (management, réunions, soutien, cellule expertise), des équipes dédiées à la formation professionnelle pour les nouveaux agents ainsi que l'animation d'ateliers thématiques en interne, les agent(e)s vivent très difficilement cette nouvelle période de surcharge de travail, fatigué(e)s, usé(e)s et démotivé(e)s par toutes ces réformes.

Par ailleurs, les outils informatiques utilisés sont parfois en inadéquation comme Sirhius pour l'ordonnateur et PAY-PAYSAGE pour le comptable, ce qui rend difficile les opérations de codage.

Les listes de travail habituel s'allongent (bande gest), gestion de nombreux tableaux manuels pour assurer la cohérence des données etc etc.

**Les équipes CSRH appréhendent les futures réclamations légitimes des collègues avec tous ces couacs opérateurs !!**

**La CGT Finances publiques 77 condamne une nouvelle fois le manque d'intérêt de la DGFIP face à une situation qui touche la santé et les conditions de travail des agent(e)s !!**

La DGFIP et le ministère doivent mettre tout en œuvre et donner les moyens aux agents de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions.

**La CGT finances publiques 77 apporte tout son soutien aux équipes du SIA et des CSRH qui font partie intégrante du cœur des métiers de la RH.**

**La CGT Finances publiques 77 sera toujours là  
pour défendre les droits, les intérêts et la santé des agent(e)s,**

**Ne reste pas isolé(e) !!**

